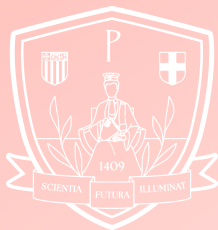


PRE-RENTREE FDSP Marseille



03 septembre 2026

amU Faculté de droit
et de science politique
Aix Marseille Université



1

Informations générales relatives à la scolarité

- Présentation du service de la formation,
- Démarches essentielles auprès du service,
- Répartition des divisions,
- Comment communiquer avec les services ?
- Kit de rentrée !

2

Présentation de la maquette et des M3C

- Organisation de l'année universitaire,
- Maquette pédagogique,
- Blocs de connaissances et de compétences (BCC),
- Modalités de contrôle de compétences et de connaissances (M3C)

3

Informations complémentaires - Vie étudiante et contacts

- Les régimes spéciaux des études ,
- Bonus et Stage,
- Services pour les étudiants,
- Contacts Service de la formation
- Contacts Aix Marseille Université

“

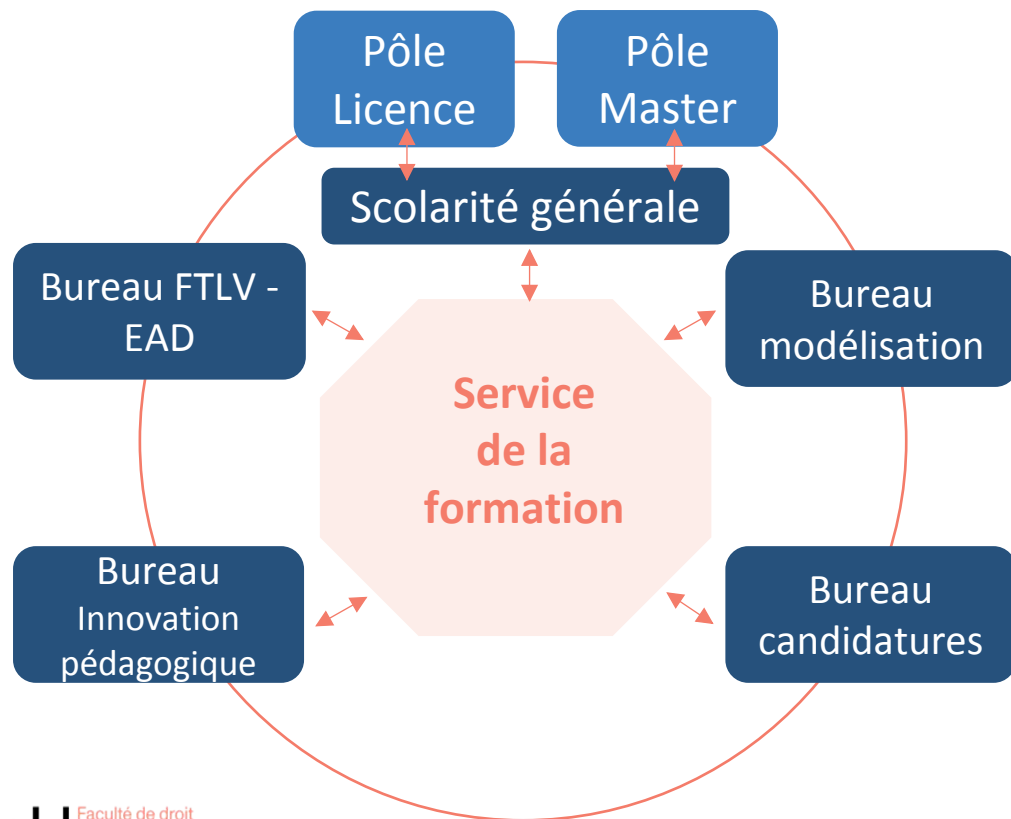
*Le **service de la formation** accompagne les étudiants tout au long de leur scolarité à la Faculté de droit et de science politique. Il organise notamment les inscriptions administratives et pédagogiques, les examens et la publication des résultats. Il informe les étudiants sur les démarches à effectuer et les aide à identifier le bon interlocuteur en cas de difficulté.*

Faculté de Droit et de Science Politique — AMU

1

- Présentation du service de la formation,
- Démarches essentielles auprès du service,
- Répartition des divisions,
- Comment communiquer avec les services ?
- Kit de rentrée !

1. INFORMATIONS RELATIVES A LA SCOLARITE : presentation du service de formation



“

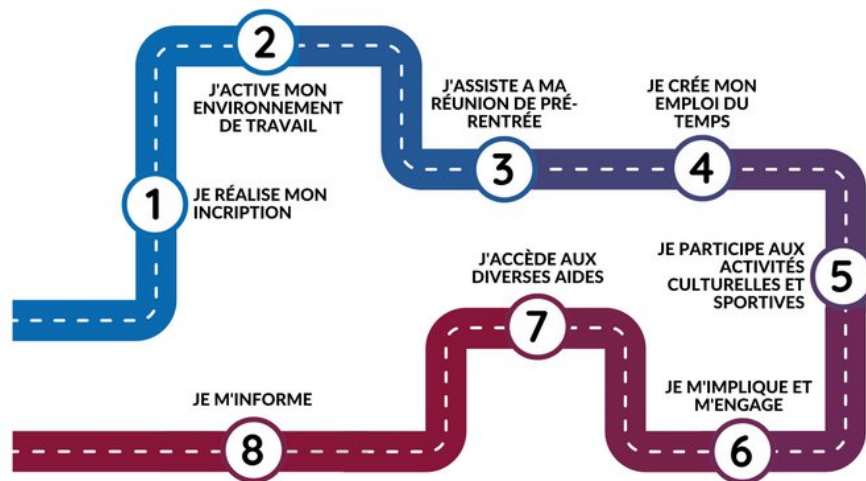
*La **scolarité générale** regroupe les 3 sites : Aix-en-Provence, **Marseille** et Arles.*

*Sur Aix-en-Provence, elle réunit le **Pôle Licence** et le **Pôle Master**.*

*Les **Pôles** comprennent chacun un **bureau Examens** et un **bureau Accueil**.*

Faculté de Droit et de Science Politique — AMU

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA RENTRÉE EN IMAGE



<https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/accueil/rentree-2024-2025-etapes>

1. INFORMATIONS RELATIVES A LA SCOLARITE : Démarches essentielles

Inscription administrative

Etape 1

Je m'inscris sur place ou par le Web,
Je fournis tous les documents nécessaires pour créer mon compte étudiant

Etape 2

Je règle les frais d'inscription (sauf si boursier) **et la CVEC**

Etape 3

J'ai accès à mon ENT (Environnement numérique de travail)

Inscription pédagogique

Etape 4

Je fais mon inscription pédagogique via mon ENT (choix des TD, CM au choix, bonus...)



Je peux être convoqué aux examens

“

Votre première démarche indispensable en arrivant à la Faculté de Droit et de Science politique :

<https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/candidatures-inscriptions/sinscrire>

Faculté de Droit et de Science Politique — AMU

1. INFORMATIONS RELATIVES A LA SCOLARITE : Démarches essentielles



FOCUS Inscription Pédagogique

Je suis inscrit automatiquement à toutes les matières théoriques sans choix

Je dois choisir les créneaux pour chaque TD **dans la limite des créneaux disponibles**

Je dois choisir la matière à choix dans l'Unité d'Enseignement (UE) Droit et société.



Je peux être convoqué aux examens

“

Votre première démarche indispensable en arrivant à la Faculté de Droit et de Science politique :

<https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/candidatures-inscriptions/sinscrire>

Faculté de Droit et de Science Politique — AMU

MA CARTE ETUDIANT

Comment me procurer ma carte étudiant ?



À RÉALISER UNIQUEMENT
APRÈS LA DISPONIBILITÉ DE
VOTRE CERTIFICAT DE
SCOLARITÉ SUR VOTRE ENT !



**Demandez votre
carte sur votre ENT**

Remplir le formulaire
puis cliquez sur
"Enregistrer"!



Demande validée
par votre scolarité



Impression par
le service AMU

Vous recevrez une
notification qui
confirme que
votre carte a été
encodée



**Récupérez votre
carte**

Attendez plus de 15
jours après la
notification pour
récupérer votre
carte munis de
votre **certificat de
scolarité**.



**Activez votre carte
sur votre ENT**

Cliquez sur "Carte
livrée" ✓



DEUX DIVISIONS EN LICENCE 1 – Campus de Marseille

DIVISION M : lettres de A à L

Parcours Académie de droit

Parcours Accès santé (LAS)

Parcours Soutien à la réussite

DIVISION N : lettres de M à Z

Parcours CPGE Jean Perrin

Parcours Soutien à la réussite

La repartition alphabétique doit être scrupuleusement respectée.

Le parcours Soutien est présent dans les deux divisions.

1. INFORMATIONS RELATIVES A LA SCOLARITE : Communiquer avec le service de formation



Il est important de communiquer uniquement à partir de votre boîte mail universitaire

Règles de bon usage



Identifier le bon destinataire :
<https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/accueil/scolarité/contacts-scolarité>



Ne pas multiplier les mails et les interlocuteurs



S'identifier correctement



Utiliser des formules de politesse

Exemple si vous devez écrire à un service: indiquez...

Prénom-NOM Manon DES
SOURCES

Numéro Etudiant : 26004876

Votre division : L1 en division N

Parcours : Licence Droit

Site : Campus de Marseille

Adresse mail universitaire :

manon.des-sources@etu.univ-amu.fr

LES PREMIERES CONFERENCES : vendredi 4 septembre

Apprendre à Apprendre



AMPHI EMERIGON

9h à 11h

Conférence

Divisions M et N

Les clés de la réussite



AMPHI EMERIGON

11h30 à 13h

Conférence

Divisions M et N

La présence à ces conférences est vivement encouragée.

Du 7 au 18 septembre :

COURS INTENSIF

- ✓ Introduction au droit : 30h de cours magistral (CM)
- ✓ Droit civil : 1 premier CM
- ✓ Droit constitutionnel : 1 premier CM

A partir du 21 septembre :

PLANNING GENERAL

- ✓ Droit civil (CM)
- ✓ Droit constitutionnel (CM)
- ✓ Méthodologie juridique : 15h de Travaux dirigés (TD)
- ✓ Histoire du droit public et autres CM

Les derniers TD commencent à partir du 5 octobre

La présence aux travaux dirigés est obligatoire. La présence aux cours magistraux est vivement conseillée.

<https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/accueil/scolarite/calendriers-universitaires-0>

Guide pratique de l'ENT et des enseignements obligatoires en ligne

Division M et N : 18/09 11h30

Amphi Emerigon

PRESENTATION DE L'ENT

et

PRESENTATION DES UE TRANSVERSES & COMPETENCES NUMERIQUES

- Environnement numérique de travail : <https://ent.univ-amu.fr/>
- AMETICE : plateforme de cours en ligne : [accès tableau de bord AMeTICE](#)
- Bibliothèque universitaire : <https://bu.univ-amu.fr/>

- UE Droit et société : 1 cours en ligne au choix
- Autoformation en langue française et orthographe
- Autoformation en langue anglaise
- MOTU
- PACE
- Outils de recherche documentaire
- Initiation à l'usage de l'intelligence artificielle

Accès aux pages courant septembre



*Le suivi de ces présentations est vivement conseillé.
La réussite de certaines UE dépend exclusivement des outils en ligne.*

Inst'AMU

AMU DirNum pôle développement

2,9★
89 avis

10 k+
Téléchargements

Installer

Partager

Ajouter à la liste de souhaits

Vous ne disposez d'aucun appareil



- App Store - Apple
- Applications sur Google Play



- Plan des campus
- **Votre emploi du temps**
- Les contacts utiles
- L'actualité de votre campus
- ...

PRENEZ DE
L'AVANCE
SUR VOTRE
RÉUSSITE
UNIVERSITAIRE

PRACTICÉA

Vous avez des questions sur
les outils numériques d'amU ?

Scannez-moi!

LES TUTEURS
PRACTICÉA
SONT LÀ POUR VOUS
RÉPONDRE





Site de la FDSP et son chat bot

 **Posez toutes vos questions au tchat SUP'amU FDSP** 

Qu'est ce que Practicéa ?

Practicéa est un cours d'autoformation en ligne proposé par Aix-Marseille Université (amU) pour accompagner les nouveaux étudiants dans la découverte et la prise en main des outils numériques indispensables à leur vie étudiante.

Ce parcours permet d'apprendre à utiliser les principaux services accessibles avec les identifiants étudiants, notamment :

- **AMeTICE** : l'environnement de cours en ligne ;
- **L'ENT** (Environnement Numérique de Travail) ;
- **La messagerie étudiante** ;
- Les divers services numériques permettant de suivre les cours, de consulter des informations et de communiquer avec l'université.

Informations pratiques :

- **Accessibilité** : Le cours est accessible dès votre inscription à l'université.
- **Accompagnement** : Dès la rentrée de septembre, Practicéa propose un tutorat d'assistance en ligne ainsi que des webinaires.
- **Accès** : Vous pouvez accéder au cours via ce lien : https://url.univ-amu.fr/practicea_etudiants.

En cas de problème avec vos identifiants amU (perte de mot de passe, impossibilité de se connecter), une page d'aide dédiée est disponible : <https://url.univ-amu.fr/practicea-dud-compte>.



Site AMU

The screenshot shows the AMU website homepage with a blue header containing navigation links like 'Accueil', 'Étudiants', 'Recherche', and 'Partenaires'. The main banner features a smiling woman and the text 'Aix Marseille Université, Explorer pour faire société'. Below this are three columns for different user roles: 'Je suis étudiant(e)', 'Je suis enseignant(e)', and 'Je suis partenaire ou une entreprise'. Further down, there's a section titled 'Notre mission : transmettre, inventer, explorer' and another about 'Une université, inclusive socialement engagée'. The footer includes statistics: '84 000 étudiants', '12 000 enseignants et chercheurs', and '8 500 5 campus'.

amU

Accueil Étudiants Recherche Partenaires Vie des campus International

Aix Marseille Université, Explorer pour faire société

Je suis étudiant(e) / futur(e) étudiant(e)

Je découvre la formation →

Je candidate et m'inscris →

Je suis étudiant international →

Je suis enseignant(e) chercheur(euse)

J'explore les structures de recherche →

Je découvre des projets de recherche →

Je contribue à la science ouverte →

Je suis partenaire ou une entreprise

J'entre en contact avec amU →

Je déclare mon partenariat →

Je suis des experts amU →

Notre mission : transmettre, inventer, explorer

Une université, inclusive socialement engagée

Participer aux innovations de demain

Retrouvez nos appels à projets pour concrétiser des solutions d'avenir

En savoir plus →

Notre politique Responsabilité Sociétale d'Établissement

Aix Marseille Université fait de sa responsabilité sociétale un projet structurant et prioritaire. Ce engagement s'inscrit dans trois piliers : l'engagement social, l'innovation technologique et la durabilité environnementale.

Découvrir →

Decouvrir amU

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix Marseille Université fait société.

84 000 12 000 8 500 5 campus

Étudiants et chercheurs Enseignants et chercheurs Partenaires

En savoir plus →

2

- Organisation de l'année universitaire,
- Maquette pédagogique,
- Blocs de connaissances et de compétences (BCC),
- Modalités de contrôle de compétences et de connaissances (M3C)

Semestre 1 (12 semaines d'enseignement)												Semestre 2 (12 semaines d'enseignement)												2 ^e session																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
septembre				octobre				novembre				décembre				janvier				février				mars				avril				mai				juin				juillet																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
36	mar.	01			jeu.	01	4		dim.	01		49	mar.	01		ven.	01	5	lun.	01		9	lun.	01		11	jeu.	01		sam.	01	22	mar.	01			jeu.	01																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	mer.	02			ven.	02			45	lun.	02		8	mer.		02	12		sam.	02		1	mar.	02			4	mar.		02	14		ven.	02			18	dim.		02	23	mer.	02		ven.	02																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	jeu.	03			sam.	03			dim.	03	4			mer.		03			6	mer.			03	10				jeu.		03			14	mar.				03		15		dim.	03		19	jeu.		03		jeu.	03		sam.	03																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	ven.	04			dim. 04		41		mer.	04				50		ven.				04			L3					jeu.		04				8				ven.				04	12			jeu.		04		16	ven.		04	20		mar.	04	24	ven.	04		dim.	04																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	sam.	05			lun.	05			jeu.	05						dim.				05								mar.		05								ven.				05				dim.		05			mer.		05			jeu.	05		dim.	05		ven.	05		dim.	05	mer.	05	jeu.	05	dim.	05	27	lun.	05																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
dim.	06	mar.	06	ven.	06	dim.	06	lun.	06	mer.	06	dim.	06	jeu.	06	6	mar.	06	10	jeu.	06	14	mar.	06	15	dim.	06	19	jeu.	06	23	lun.	06	28	mar.	06																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
37	lun.	07	1		mer.	07	5		dim.	07	51	lun.	07	L1	L2	ven.	07	7	lun.	07	11	dim.	07	15	lun.	07	19	mer.	07	23	lun.	07			mer.	07		28	mar.	07																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	mar.	08			jeu.	08			dim.	08		mar.	08			jeu.	08		dim.	08		mar.	08		jeu.	08		dim.	08		mar.	08			jeu.	08	dim.		08	mar.		08	jeu.	08	dim.	08	29	lun.	07																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	mer.	09			ven.	09			dim.	09		mer.	09			jeu.	09		dim.	09		mer.	09		jeu.	09		dim.	09		mer.	09			jeu.	09	dim.		09	mer.		09	jeu.	09	dim.	09	30	mar.	07																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	jeu.	10			sam.	10			dim.	10		ven.	10			dim.	10		mer.	10		jeu.	10		dim.	10		mer.	10		jeu.	10			dim.	10	mer.		10	jeu.		10	dim.	10	31	mer.	07																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	ven.	11			dim.	11			lun.	11		jeu.	11			dim.	11		mer.	11		jeu.	11		dim.	11		mer.	11		jeu.	11			dim.	11	mer.		11	jeu.		11	dim.	11	32	jeu.	07																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
sam.	12	mar.	12	jeu.	12	9	ven.	12	dim.	12	sam.	12	1	ven.	12	5	mar.	12	9	jeu.	12	13	mar.	12	14	dim.	12	18	ven.	12	29	mer.	07																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
38	dim.	13	2		mer.	13	6		dim.	13	52	lun.	13	L3	L1	ven.	13	8	lun.	13	12	dim.	13	16	lun.	13	20	mer.	13	24	lun.	13				jeu.	13	29	mar.	13																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	lun.	14			mer.	14			dim.	14		mar.	14			jeu.	14		dim.	14		mar.	14		jeu.	14		dim.	14		mar.	14				jeu.	14		dim.	14		mar.	14	jeu.	14	dim.	14	30		mer.	13																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	mar.	15			jeu.	15			dim.	15		mer.	15			jeu.	15		dim.	15		mer.	15		jeu.	15		dim.	15		mer.	15				jeu.	15		dim.	15		mer.	15	jeu.	15	dim.	15	31	ven.	13																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	mer.	16			ven.	16			dim.	16		mer.	16			jeu.	16		dim.	16		mer.	16		jeu.	16		dim.	16		mer.	16		jeu.		16	dim.		16	mer.		16	jeu.	16	dim.	16	32	ven.	13																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	jeu.	17			sam.	17			dim.	17		mer.	17			jeu.	17		dim.	17		mer.	17		jeu.	17		dim.	17		mer.	17		jeu.		17	dim.		17	mer.		17	jeu.	17	dim.	17	33	sam.	17																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
ven.	18	dim.	18	lun.	18	jeu.	18	10	ven.	18	5	mar.	18	2	ven.	18	7	mar.	18	11	jeu.	18	15	mar.	18	16	dim.	18	21	lun.	18	34	ven.	18																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
sam.	19	43	lun.	19	mer.	19	47	lun.	19	jeu.	19	51	mar.	19	L3	L1	ven.	19	9	lun.	19	13	dim.	19	17	lun.	19	21	mer.	19	25	lun.	19				jeu.	19	30	mar.	19																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
dim.	20		mar.	20	jeu.	20		dim.	20	mer.	20		jeu.	20			dim.	20		mer.	20		jeu.	20		dim.	20		mer.	20		jeu.	20				dim.	20		mer.	20		jeu.	20	dim.	20	31	ven.	19																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
lun.	21		mer.	21	dim.	21		lun.	21	jeu.	21		dim.	21			mer.	21		jeu.	21		dim.	21		mer.	21		jeu.	21		dim.	21				mer.	21		jeu.	21		dim.	21	32	ven.	19																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
mar.	22		jeu.	22	dim.	22		mar.	22	jeu.	22		dim.	22			mer.	22		jeu.	22		dim.	22		mer.	22		jeu.	22		dim.	22		mer.		22	jeu.		22	dim.		22	33	ven.	19																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
39	mer.	23	3		ven.	23	7		ven.	23	52	mer.	23	L3	L1	jeu.	23	8	mar.	23	12	dim.	23	16	lun.	23	20	mer.	23	24	lun.	23			jeu.	23	29	mar.	23																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	jeu.	24			sam.	24			dim.	24		mer.	24			jeu.	24		dim.	24		mer.	24		jeu.	24		dim.	24		mer.	24			jeu.	24		dim.	24		mer.	24	jeu.	24	dim.	24		30	ven.	23																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	ven.	25			dim.	25			lun.	25		jeu.	25			dim.	25		mer.	25		jeu.	25		dim.	25		mer.	25		jeu.	25			dim.	25		mer.	25		jeu.	25	dim.	25	31	ven.	23																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	sam.	26			mar.	26			jeu.	26		dim.	26			mer.	26		jeu.	26		dim.	26		mer.	26		jeu.	26		dim.	26			mer.	26		jeu.	26		dim.	26	mer.	26	jeu.	26	dim.		26	32		sam.	26																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	dim.	27			mar.	27			jeu.	27		dim.	27			lun.	27		jeu.	27		dim.	27		mer.	27		jeu.	27		dim.	27			mer.	27		jeu.	27		dim.	27	mer.	27	jeu.	27	dim.		27	33		ven.	26																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
40	lun.	28			mer.	28			dim.	28	53	mar.	28			ven.	28	4	lun.	28	12	dim.	28	16	lun.	28	20	mer.	28	24	lun.	28			jeu.	28	29	mar.	28																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	mar.	29			jeu.	29			dim.	29		mer.	29			jeu.	29		dim.	29		mer.	29		jeu.	29		dim.	29		mer.	29			jeu.	29		dim.	29		mer.	29	jeu.	29	dim.	29	30	ven.	28																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	mer.	30			ven.	30			dim.	30		mer.	30			jeu.	30		dim.	30		mer.	30		jeu.	30		dim.	30		mer.	30			jeu.	30		dim.	30		mer.	30	jeu.	30	dim.	30	31	ven.	28																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	sam.	31			dim.	31			lun.	31		jeu.	31			dim.	31		mer.	31		jeu.	31		dim.	31		mer.	31		jeu.	31			dim.	31		mer.	31		jeu.	31	dim.	31	32	ven.	28																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		

- Journées de pré-rentrée
- Enseignements
- Enseignements et ECI (Evaluation continue intégrale)
- Examens session 1
- Examens session 2
- Révisions, colles, rattrapages éventuels
- Jurys et publication des résultats congés
- Jours fériés et vacances scolaires
- Académie d'Aix-Marseille (zone B)

Remarques :

Les dates de publication des résultats sont données à titre indicatif et seront communiquées aux étudiants avant chaque session d'examens

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS DE LA PREMIERE ANNEE DE LICENCE

Semestre 1 - 30 ECTS

BCC1	Comprendre les textes juridiques	ECTS
	▪ Introduction au droit (30h CM)	4
	▪ Droit civil : les personnes (30h CM)	3
	▪ Droit constitutionnel (30h CM)	3
	▪ Méthodologie juridique (15h TD)	2
	▪ Histoire du droit public (30h CM + 12h TD)	5
	▪ Compétences linguistiques (12h TD + cours et <i>évaluation en ligne</i>)	3

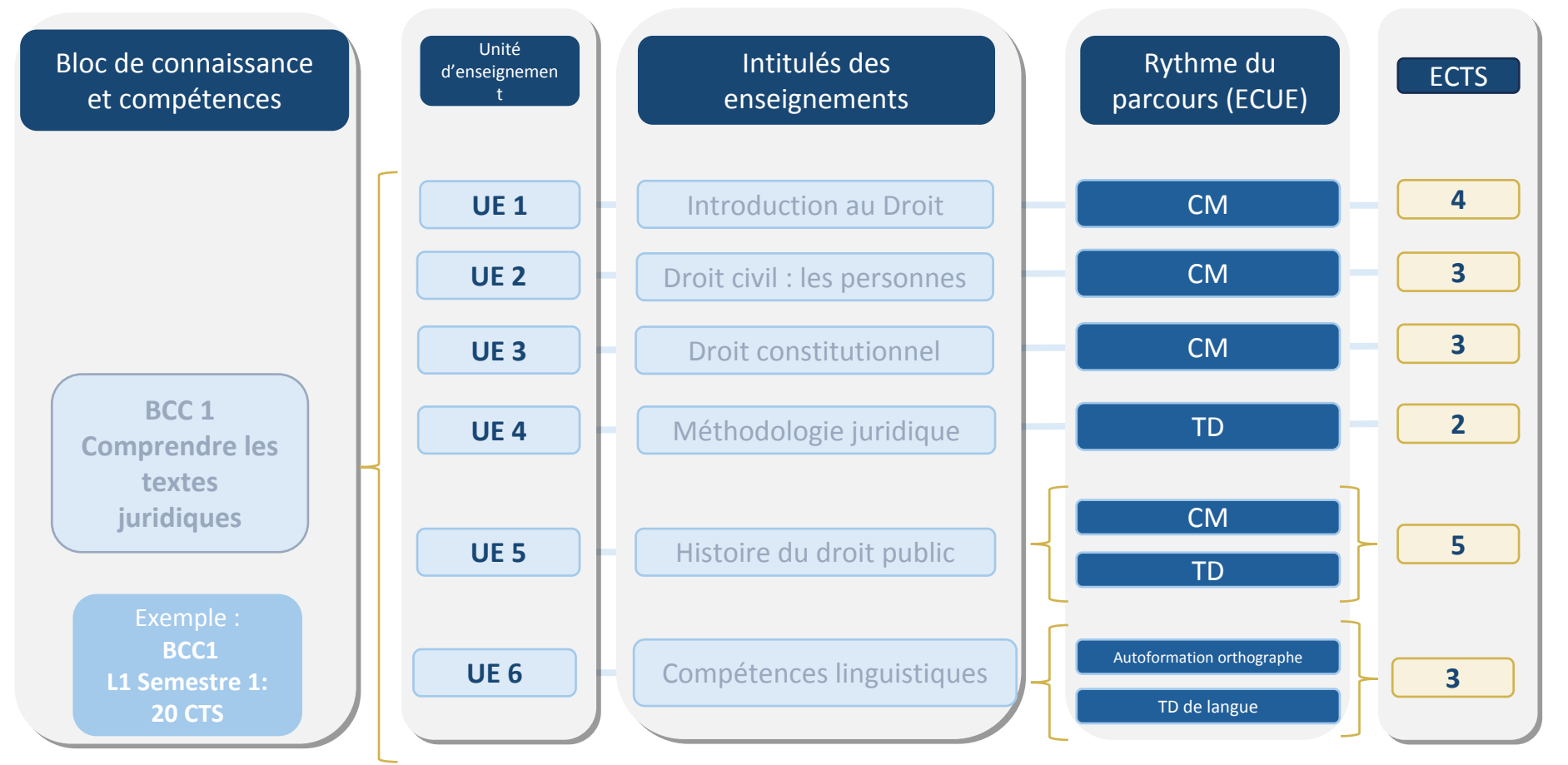
BCC2	Contextualiser son savoir juridique	ECTS
	▪ Institutions juridictionnelles et administratives (24h CM)	5
	▪ Introduction à la science politique (24h CM)	4
	▪ Droit et société (cours au choix et <i>évaluations en ligne</i>)	4
	▪ Compétences organisationnelles et documentaires (cours et <i>évaluations en ligne</i>)	4

Semestre 2 - 30 ECTS

BCC1	Comprendre les textes juridiques	ECTS
	▪ Droit civil : la famille (30h CM + 13,5h TD)	5
	▪ Droit constitutionnel (30h CM + 13,5h TD)	4
	▪ Histoire du droit privé (30h CM)	4
	▪ Organisations internationales et européennes (24h CM)	4
	▪ Compétences linguistiques (cours et <i>évaluations en ligne</i>)	5
		3

BCC2	Contextualiser son savoir juridique	ECTS
	▪ Les grandes questions du droit (20h CM)	5
	▪ Droit et société (cours au choix et <i>évaluations en ligne</i>)	4
	▪ Introduction à l'économie (24h CM)	4
	▪ Compétences documentaires et préprofessionnelles (cours et <i>évaluations en ligne</i>)	4

2.Présentation de la maquette et des M3C



MAQUETTE DE DEUXIEME ANNEE DE LICENCE

Semestre 3 - 30 ECTS

BCC1	Résoudre un problème juridique	ECTS
	▪ Droit civil : le contrat (36h CM + 13,5h TD)	5
	▪ AU CHOIX : Droit administratif ou Droit pénal général (36h CM + 13,5h TD)	5
	▪ AU CHOIX : Droit administratif ou Droit pénal général (36h CM)	4
	▪ AU CHOIX : Histoire du droit penal ou Economie et politiques publiques (24h CM)	3
	▪ Compétences linguistiques (13,5h TD + cours et évaluations en ligne)	3

BCC2	Construire une réflexion juridique	ECTS
	▪ Droit des libertés fondamentales (30h CM)	3
	▪ Droit de l'environnement (Cours en ligne)	3
	▪ Droit et société (cours au choix et évaluations en ligne)	2
	▪ Compétences numériques, documentaires et préprofessionnelles (Conférences métiers + cours et évaluations en ligne)	2

Semestre 4 - 30 ECTS

BCC1	Résoudre un problème juridique	ECTS
	▪ Droit administratif (36h CM + 13,5h TD)	5
	▪ AU CHOIX : Droit civil : la responsabilité ou Droit pénal général (36h CM + 13,5h TD)	5
	▪ AU CHOIX : Droit civil : la responsabilité ou Droit pénal général (36h CM)	4
	▪ AU CHOIX : Histoire DH et Libertés fondamentales ou Grands problèmes politiques et socx contemporains (24h CM)	3
	▪ Compétences linguistiques (13,5h TD + cours et évaluations en ligne)	3

BCC2	Construire une réflexion juridique	ECTS
	▪ Droit de l'Union européenne (30h CM)	3
	▪ Droit civil : les contrats spéciaux (24h CM)	3
	▪ Droit et société (cours au choix et évaluations en ligne)	2
	▪ Compétences numériques, documentaires et préprofessionnelles (Conférences métiers + cours et évaluations en ligne)	2



MAQUETTE DE TROISIEME ANNEE DE LICENCE – OPTION DROIT PRIVE

Semestre 5 - 30 ECTS

BCC1	Développer une argumentation avec esprit critique	ECTS
	▪ 2 MATIERES A TD AU CHOIX : Droit du travail / Droit commercial / Droit civil : les biens / Droit judiciaire privé (2x 30h CM + 13,5h TD)	2x5
	▪ AU CHOIX : Droit international public / Droit des finances publiques / Droit du contentieux administrative / Contentieux constitutionnel (30h CM)	3
	▪ AU CHOIX : Histoire des idées politiques avant 1789 / après 1789 (20h CM)	2
	▪ Compétences linguistiques et préprofessionnelles (13,5h TD + Conférences métiers + cours et évaluations en ligne)	4

BCC2	Enrichir sa réflexion juridique	ECTS
	▪ 2 MATIERES AU CHOIX : Droit du travail / Droit commercial / Droit civil : les biens / Droit judiciaire privé (2x 30h CM)	2x3
	▪ Droit de l'Union européenne : le marché (30h CM)	3
	▪ Droit et société (cours au choix et évaluations en ligne)	2

Semestre 6 - 30 ECTS

BCC1	Développer une argumentation avec esprit critique	ECTS
	▪ 2 MATIERES A TD AU CHOIX : Droit du travail / Droit des sociétés / Droit civil : les sûretés / Procédure pénale / Droit fiscal général (2x 30h CM + 13,5h TD)	2x5
	▪ AU CHOIX : Droit des propriétés publiques / Droit de l'UE : les personnes / Droit international public / Droit public des affaires (30h CM)	3
	▪ AU CHOIX : Théorie du droit ou Analyse économique du droit (20h CM)	2
	▪ Compétences linguistiques et préprofessionnelles (10h CM + 13,5h TD + Conférences métiers + cours et évaluations en ligne)	4

BCC2	Enrichir sa réflexion juridique	ECTS
	▪ 2 MATIERES AU CHOIX : Droit du travail / Droit des sociétés / Droit civil : les sûretés / Procédure pénale / Droit fiscal général (2x 30h CM)	2x3
	▪ Droit civil : Régime general des obligations (30h CM)	3
	▪ Droit et société (cours au choix et évaluations en ligne)	2

MAQUETTE DE TROISIEME ANNEE DE LICENCE – OPTION DROIT PUBLIC

Semestre 5 - 30 ECTS

BCC1	Développer une argumentation avec esprit critique	ECTS
	2 MATIERES A TD AU CHOIX : Droit du contentieux administratif / Droit international public / Contentieux constitutionnel / Droit de l'UE : le marché / Droit des finances publiques (2x 30h CM + 13,5h TD)	2x5
	AU CHOIX : Droit commercial / Droit du travail / Droit civil : les biens / Droit judiciaire privé (30h CM)	3
	AU CHOIX : Histoire des idées politiques avant 1789 / après 1789 (20h CM)	2
	Compétences linguistiques et préprofessionnelles (13,5h TD + Conférences métiers + cours et évaluations en ligne)	4

Semestre 6 - 30 ECTS

BCC1	Développer une argumentation avec esprit critique	ECTS
	2 MATIERES A TD AU CHOIX : Droit des propriétés publiques / Droit international public / Droit de l'UE : les personnes / Droit fiscal général (2x 30h CM + 13,5h TD)	2x5
	AU CHOIX : Droit civil : les sûretés / Procédure pénale / Droit du travail / Droit des sociétés (30h CM)	3
	AU CHOIX : Théorie du droit ou Analyse économique du droit (20h CM)	2
	Compétences linguistiques et préprofessionnelles (10h CM + 13,5h TD + Conférences métiers + cours et évaluations en ligne)	4

BCC2	Enrichir sa réflexion juridique	ECTS
	3 MATIERES AU CHOIX : Droit du contentieux administratif / Droit international public / Contentieux constitutionnel / Droit de l'UE : le marché / Droit des finances publiques (3x 30h CM)	3x3
	Droit et société (cours au choix et évaluations en ligne)	2

BCC2	Enrichir sa réflexion juridique	ECTS
	2 MATIERES AU CHOIX : Droit des propriétés publiques / Droit international public / Droit de l'UE : les personnes / Droit fiscal général (2x 30h CM)	2x3
	- Droit public des affaires (30h CM) - Droit et société (cours au choix et évaluations en ligne)	3 2

Les modalités de contrôle des compétences et des connaissances (M3C)

CT

Le contrôle terminal

- Une ou deux semaines dédiées en fin de semestre

- Ecrit de 30 minutes ou 1h

Liste non exhaustive : Ecrit, Question à réponse courte (QRC), Question à choix multiple (QCM)

- Une session de seconde chance en fin d'année universitaire (juin)

La forme de l'écrit peut varier entre les sessions 1 et 2

- Absence à l'examen terminal :

A justifier dans les 5 jours ouvrés suite au jour d'absence

Examen des matières dites théoriques

ECI

L'évaluation continue intégrale

Contrôle continu tout au long du semestre

- Deux notes dans le cadre du contrôle continu

- Une note dans le cadre de l'évaluation finale en fin de semestre (écrit de 3h)

- Moyenne : note TD 1 (25%) + note TD 2 (25%) + Colle finale (50%)

⚠ La seconde chance existe mais il n'y a pas d'examen de seconde chance

Examen des matières dites à Travaux dirigés (TD)

@

En ligne

- De nombreux examens en lignes via AMETICE :

- Autoformation en langue française et orthographe
- Initiation à la recherche documentaire
- Droit et société au choix
- Portefeuille d'activités culturelles et étudiantes (PACE)
- Initiation à l'usage de l'intelligence artificielle
- Méthode et outils de travail universitaire (MOTU)
- Autoformation en langue anglaise (S2)

- Suivre scrupuleusement les informations transmises via AMETICE

Sous forme de CT ou d'ECI

Examen de la plupart des modules à suivre en ligne

La validation de l'année



Les documents de M3C

- Niveau 1 : cadrage AMU
- Niveau 2 : Cadrage FDSP : [M3C cadrage FDSP](#)
- Niveau 3 : Cadrage par année et par parcours : [M3C cadrage par année et par parcours](#)

Les règles de validation

Les BCC jumeaux sont validés par capitalisation ou par compensation dès lors que leur moyenne annuelle, pondérée par les ECTS des UE qui les composent, est supérieure ou égale à 10/20. Dans ce cas, ils confèrent à l'étudiant l'intégralité des crédits correspondants aux UE qui les composent.

Les UE sont acquises :

- **par capitalisation** dès lors que la note est supérieure ou égale à 10/20.
- **par compensation.** Les UE se compensent entre elles, annuellement, à l'intérieur des BCC jumeaux.

L'année est validée à condition que les moyennes des deux BCC annuels soient supérieures ou égales à 10/20.

La validation de l'année



ATTENTION

**EXCEPTION pour les
DOUBLES LICENCES et
la LICENCE PREPARATOIRE A
LA REUSSITE**

Les règles de validation

Les BCC jumeaux sont validés par capitalisation ou par compensation dès lors que leur moyenne annuelle, pondérée par les ECTS des UE qui les composent, est supérieure ou égale à 10/20. Dans ce cas, ils confèrent à l'étudiant l'intégralité des crédits correspondants aux UE qui les composent.

Les UE sont acquises :

- **par capitalisation** dès lors que la note est supérieure ou égale à 10/20.
- **par compensation.** Les UE se compensent entre elles, annuellement, à l'intérieur des BCC jumeaux.

L'année est validée à condition que la moyenne de deux BCC annuels soient supérieures ou égales à 10/20, et la moyenne du 3^{ème} BCC soit égale ou supérieure à 9/20.



Focus sur l'assiduité et la justification des absences

Travaux dirigés (ECI)

☐ Épreuve organisée dans le cadre des TD

- ✓ Délai de 5 jours ouvrés pour justifier l'absence **auprès du chargé de TD**
- ✓ Délai qui court à partir de la date de l'épreuve concernée
- ✓ Épreuve de rattrapage à solliciter **obligatoirement** auprès du chargé de TD

Ü **A défaut, note = 0**

☐ Dernière épreuve dans le cadre de l'ECI

- ✓ Délai de 5 jours ouvrés pour justifier l'absence **auprès du Bureau Examens Pôle Licence**
- ✓ Délai qui court à partir de la date de l'épreuve concernée
- ✓ Rattrapage possible de l'épreuve si justificatif accepté

Ü **Absence au rattrapage, note = 0**

Contrôle Terminal (CT)

☐ Epreuve organisée pendant la session d'examens

- ✓ Délai de 5 jours ouvrés pour justifier l'absence **auprès du Bureau Examens du Pôle Licence (Assiduité auprès du CROUS pour les étudiants boursiers) : ABI / ABJ**
- ✓ Délai qui court à partir de la date de l'épreuve concernée

Ü **Statut DÉFAILLANT. La moyenne n'est pas calculée ni à l'UE, ni au BCC, ni au semestre, ni à l'année. Ils sont attendus de droit à la seconde chance.**

Les résultats de la seconde chance pour l'ECI ne seront connus qu'après les délibérations de la seconde chance, soit mi-juillet.



Focus sur la seconde chance de l'ECI

Semestre 1

Exemple 1 :

Méthodologie juridique (TD)

- Note TD 1 (25%) : 13/20
- Note TD 2 (25%) : 11/20
- Note évaluation finale (50%) : 5/20
- **Moyenne : 8,5**

La seconde chance prend en compte **la meilleure note obtenue** entre d'une part la moyenne des notes à toutes les épreuves et d'autre part la note de la dernière épreuve.

Ce choix est opéré au moment des délibérations de la seconde chance (résultat ATT) :

Note conservée en seconde chance : 8,5/20

Semestre 2

Exemple 2 :

Droit constitutionnel (TD)

- Note TD 1 (25%) : 7,5/20
- Note TD 2 (25%) : 7,5/20
- Note évaluation finale (50%) : 12/20
- **Moyenne : 9,75**

La seconde chance prend en compte **la meilleure note obtenue** entre d'une part la moyenne des notes à toutes les épreuves et d'autre part la note de la dernière épreuve.

Ce choix est opéré au moment des délibérations de la seconde chance (résultat ATT) :

Note conservée en seconde chance : 12/20

Les résultats de la seconde chance pour l'ECI ne seront connus qu'après les délibérations de la seconde chance, soit mi-juillet.



COMMENT CALCULER VOTRE MOYENNE ?



Calculer la moyenne d'un BCC



Règle essentielle : on ne fait pas une simple addition des notes. On pondère toujours par les ECTS.



BCC = bloc de connaissances et de compétences

ECTS = le poids de chaque matière dans le calcul

1. Calculer la moyenne d'un BCC

Moyenne du BCC = (somme des notes × ECTS / total des ECTS) + bonus



Le bonus s'ajoute à la moyenne du BCC.

Exemple – Semestre 1 (BCC 1 = 20 ECTS)

Matière	ECTS	Note	Points
Introduction au droit	4	12/20	48
Droit civil : les personnes	3	11/20	33
Droit constitutionnel	3	10/20	30
Méthodologie juridique	2	14/20	28
Histoire du droit public	5	9/20	45
Compétences linguistiques	3	13/20	39

Total des points : 223

$223 \div 20 = 11,15$

Bonus : + 0,25

Moyenne BCC 1 = 11,40 / 20

Exemple – Semestre 2 (BCC 1 = 20 ECTS)

Matière	ECTS	Note	Points
Droit civil : la famille	5	13/20	65
Droit constitutionnel	5	12/20	60
Histoire du droit privé	4	11/20	44
Organisations internationales et européennes	3	14/20	42
Compétences linguistiques	3	15/20	45

Total des points : 256

$256 \div 20 = 12,80$

Bonus : + 0,50

Moyenne BCC 1 = 13,30 / 20



Exemples fictifs à visée pédagogique



COMMENT CALCULER VOTRE MOYENNE ?



Calculer la moyenne du semestre



Rappel essentiel : Chaque BCC a un poids en ECTS.
La moyenne du semestre se calcule donc avec une pondération.

2. Calculer la moyenne du semestre

Moyenne du semestre = (moyenne BCC 1 × 20 + moyenne BCC 2 × 10) ÷ 30



Le BCC 1 vaut 20 ECTS et le BCC 2 vaut 10 ECTS.

Exemple – Semestre 1



BCC 1 = **11,40 / 20** (20 ECTS)



BCC 2 = **12,50 / 20** (10 ECTS)

$$(11,40 \times 20) + (12,50 \times 10) = 228 + 125 = 353$$

$$353 \div 30 = \mathbf{11,77}$$

Moyenne du semestre 1 = 11,77 / 20

Exemple – Semestre 2



BCC 1 = **13,30 / 20** (20 ECTS)



BCC 2 = **10,50 / 20** (10 ECTS)

$$(13,30 \times 20) + (10,50 \times 10) = 266 + 105 = 371$$

$$371 \div 30 = \mathbf{12,37}$$

Moyenne du semestre 2 = 12,37 / 20



À RETENIR !



On calcule d'abord la moyenne de chaque BCC.



On ajoute ensuite le bonus au BCC concerné.



La moyenne du semestre dépend du poids en ECTS de chaque BCC.



Exemples fictifs à visée pédagogique

ECTS

EUROPEAN CREDIT TRANSFER AND ACCUMULATION SYSTEM

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Les ECTS facilitent la reconnaissance des diplômes dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et fluidifient la mobilité étudiante.

- Une fois acquis, les ECTS sont capitalisés à vie
- Une UE avec des ECTS acquis est validée, **elle ne peut plus être repassée.**

- ✓ *Un semestre vaut 30 ECTS.*
- ✓ *Une année vaut 60 ECTS.*
- ✓ *La licence vaut 180 ECTS.*

Lorsque l'ensemble des ECTS indiqués est acquis, le semestre, l'année, la licence sont validés.

2. Présentation de la maquette et des M3C

LE REGIME DE REPRISE POUR LES REDOUBLANTS

Lorsqu'une UE avec des ECTS acquis est validée (ADM) même par compensation (ADC), **elle ne peut être repassée.**

DRT3K05B - Résoudre un problème juridique	8.975 / 20	Non Validé	S2 2025/26
DBO3.1 - Bonus Semestre 3 BCC1	0.25 / 20		S2 2025/26
DRT3U44B - Droit civil : le contrat	7.45 / 20	Ajourné	S2 2025/26
DRT344ABE1 - TD NOTE 1 25%	9.7 / 20		S1 2025/26
DRT344ABE2 - TD NOTE 2 25%	9.7 / 20		S1 2025/26
DRT344ABE3 - Colle Contrat 50%	5.2 / 20		S1 2025/26
DRT3U45B - Droit administratif	5	10 / 20	Admis S2 2025/26
DRT357ABE1 - TD NOTE 1 25%	6 / 20		S1 2025/26
DRT357ABE2 - TD NOTE 2 25%	11 / 20		S1 2025/26
DRT357ABE3 - COLLE Administratif 50%	10 / 20		S1 2025/26
DRT3K06B - Qualifier juridiquement une situation	13.321 / 20	Validé	S1 2025/26
DRT3U49B - Droit pénal général	4	12 / 20	Admis S1 2025/26
DRT3U47B - Droit des Libertés Fondamentales	3	14.5 / 20	Admis S1 2025/26
DRT3K07B - Saisir l'histoire, l'esprit et la finalité de la règle de droit	11.25 / 20	Non Validé	S2 2025/26
DBO3.3 - Bonus Semestre 3 BCC3	0.25 / 20		S2 2025/26
DRT3U50B - Droit de l'environnement (distanciel)	3	11 / 20	Admis S2 2025/26
DRT3U51B - Droit et société	2		Admis S1 2025/26
DRT3K08B - Développer ses savoirs professionnels	12.684 / 20	Validé	S1 2025/26
DRT3U52B - Compétences linguistiques	3	17.585 / 20	Admis S1 2025/26
DRT3U53B - Compétences numériques, documentaires et préprofessionnelles	2	16.75 / 20	Admis S1 2025/26
DRT3U54B - Mineure santé	6	8.42 / 20	Admis/comp. S1 2025/26
DRT3Y01B - Majeure Semestre 3 Droit	11.905 / 20		S2 2025/26
DBOEE3A - Bonus catégorie Engagement étudiant S3	0.25 / 20		S1 2025/26

DRT4SAC4 - Semestre 4 Licence 2 Droit accès santé	9.373 / 20		S2 2025/26
DRT4K05B - Résoudre un problème juridique	8 / 20	Non Validé	S2 2025/26
DBO4.1 - Bonus Semestre 4 BCC1	0 / 20		S2 2025/26
DRT4U46B - Droit administratif	5 / 20	Ajourné	S2 2025/26
DRT446ABE1 - TD NOTE 1	5 / 20		S1 2025/26
DRT446ABE2 - TD NOTE 2	4.5 / 20		S1 2025/26
DRT446ABE3 - Colle 50%	5 / 20		S1 2025/26
DRT4U48B - Droit pénal général	5	11 / 20	S2 2025/26
DRT461BBE1 - TD NOTE 1	8.5 / 20		S1 2025/26
DRT461BBE2 - TD NOTE 2	8.5 / 20		S1 2025/26
DRT461BBE3 - Colle 50%	11 / 20		S1 2025/26
DRT4K06B - Qualifier juridiquement une situation	9.143 / 20	Val comp BC	S1 2025/26
DRT4U50B - Droit civil : la responsabilité	4	7 / 20	Admis/comp. S1 2025/26
DRT4U49B - Droit de l'Union européenne	3	12 / 20	Admis S1 2025/26
DRT4K07B - Saisir l'histoire, l'esprit et la finalité de la règle de droit	5.5 / 20	Non Validé	S2 2025/26
DBO4.3 - Bonus Semestre 4 BCC3	0 / 20		S2 2025/26
DRT4U52B - Droit civil : les contrats spéciaux	3 / 20	Ajourné	S2 2025/26
DRT4U54B - Histoire des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales	8 / 20	Ajourné	S2 2025/26
DRT4U53B - Droit et société	2		Admis S1 2025/26
DRT4K08B - Développer ses savoirs professionnels	14.519 / 20	Validé	S1 2025/26
DRT4U56 - Mineure santé	4	11 / 20	Admis S1 2025/26
DRT4U57B - Compétences linguistiques	3	17.225 / 20	Admis S1 2025/26
DRT4U58B - Compétences numériques, documentaires et préprofessionnelles	2	17.5 / 20	Admis S1 2025/26
DBO4A1 - Choix d'un bonus S4 L2	0 / 20		S1 2025/26
DBOEE4A - Bonus catégorie Engagement étudiant S3	0 / 20		S1 2025/26

Les deux matières encadrées sont des matières validées par compensation. Malgré la moyenne inférieure à 10, elles sont bien créditées et ne doivent pas être repassées. Les matières surlignées en jaune sont à repasser.

Toutes les notes des UE avec des ECTS acquis sont conservées, y compris les notes inférieures à 10/20



52 cas de Fraudes En 2025/2026

Fraude à l'examen / Production de faux



RAPPEL DES RÈGLES PENDANT L'EXAMEN

Lorsque vous êtes en situation d'examen, vous demeurez soumis aux règles applicables à l'épreuve tant que votre copie n'a pas été remise au surveillant.



Aucun document non autorisé ne doit être consulté.



Aucun échange avec un autre étudiant n'est autorisé.



L'usage du téléphone portable ou de tout autre appareil connecté est strictement interdit : ces objets doivent être placés en mode avion et demeurer dans le sac.



Aucune poursuite de la composition n'est possible une fois le temps réglementaire écoulé.



À RETENIR



La fraude peut entraîner la nullité de l'épreuve (0/20), compromettant ainsi la réussite de l'année.



Les sanctions disciplinaires sont inscrites au dossier de l'étudiant.

“

La fraude ou la tentative de fraude relève du régime disciplinaire des usagers de l'université. La section disciplinaire peut mettre 6 mois à un an avant de se prononcer.

*L'étudiant concerné par une procédure en cours poursuit son année universitaire normalement. Cependant, il reçoit un **relevé de notes provisoire** jusqu'au prononcé de la décision disciplinaire ou l'abandon des poursuites.*

Faculté de Droit et de Science Politique — AMU

3

- Les régimes spéciaux des études ,
- Bonus et Stages,
- Services pour les étudiants,
- Contacts Service de la formation
- Contacts Aix Marseille Université

ESH

Étudiants en situation de handicap

La mission handicap d'Aix-Marseille Université accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap physique, sensoriel ou psychique, de dyslexie ou d'un trouble de santé invalidant à longue durée. Elle propose des mesures adaptées à chaque étudiant tout au long de son parcours universitaire.

SHN

Étudiants sportifs de haut niveau

Chaque début d'année universitaire la Commission Sportifs de Haut Niveau d'Aix-Marseille Université se réunit afin de statuer sur les candidatures déposées pour l'obtention du statut SHN-AMU ouvrant droit à certains aménagements de cursus.

AHN

Étudiants artistes de haut niveau

Chaque début d'année universitaire la Commission Artistes de Haut Niveau d'Aix-Marseille Université se réunit afin de statuer sur les candidatures déposées pour l'obtention du statut AHN-AMU ouvrant droit à certains aménagements de cursus.

“

Les régimes spéciaux des études (RSE) :

- [Régimes spéciaux : étudiants en situation de handicap](#)
- [Regime-special-d'etudes-AMU](#)

Faculté de Droit et de Science Politique — AMU

3. Informations complémentaires et vie étudiante

Etape 1

Se signaler auprès de la mission handicap

Si vous êtes en situation de handicap, il est très important de se signaler le plus tôt possible à la Mission Handicap afin que les aménagements des études et examens puissent être mis en place dans les meilleurs délais. L'étudiant doit se signaler au plus tard six semaines avant l'examen pour lequel un aménagement est demandé.

NOUVEAU : PROCEDURE DEMATERIALISEE SUR L'ENT : la tuile PHARE.

Etape 2

Prendre rdv avec un médecin du Service universitaire de Santé Etudiante (SSE)

La visite médicale auprès du SSE constitue un passage indispensable pour pouvoir bénéficier de dispositions particulières aux examens et d'aménagement d'études. Lors de cette visite médicale, l'étude de votre situation et des éléments contenus dans votre dossier médical permettra au médecin de préconiser, dans un avis, les aménagements qui lui paraissent nécessaires. => **PRENDRE RDV AVEC MAIIA**

Etape 3

Le Plan Personnalisé d'Etudes Supérieures (PPES)

Le PPES précise les mesures d'aménagements qui seront mises en place pour le cursus universitaire, les contrôles continus, les examens et concours au regard des préconisations émises par les médecins du SSE. Une réunion d'équipe plurielle est organisée pour les besoins d'aménagements plus spécifiques. Celle-ci réunit l'étudiant, le référent handicap de la FDSP, le responsable de la formation, le médecin du SSE, les gestionnaires de la Mission handicap et le service de scolarité.

“

FOCUS

Etudiants en situation de handicap (ESH) :

[Régimes spéciaux : étudiants en situation de handicap](#)

Faculté de Droit et de Science Politique — AMU

3. Informations complémentaires et vie étudiante

Etape 1

Candidater sur la plateforme e-candidat

Afin de déposer votre candidature pour l'obtention du statut SHN-AMU, vous devrez créer un compte sur E-candidat. Télécharger sur la plateforme toutes les pièces justificatives en fonction de votre statut SHN :

- Liste 1 : athlètes inscrits sur listes ministérielles ;
 - Liste 2 : athlètes justifiant d'un palmarès conséquent ;
- Attention, les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Etape 2

Soumettre sa candidature

Une fois le dossier complet, soumettre sa candidature qui sera étudiée lors de la Commission Sportifs de Haut Niveau d'Aix-Marseille Université "la date butoir définie par l'Université".

Etape 3

Définir les aménagements

Une fois le statut SHN-AMU octroyé, l'étudiant est reçu par le référent SHN de la FDSP pour définir les aménagements de cursus les plus adaptés. Attention : L'attribution du statut SHN-AMU repose sur le palmarès sportif et les contraintes d'entraînement. Les étudiants inscrits sur les listes ministérielles ou appartenant à un pôle d'entraînement ou encore à un centre de formation d'un club professionnel sont éligibles au statut SHN-AMU Liste 1.

Les athlètes ne pouvant prétendre à ce statut mais présentant un palmarès sportif conséquent (élite nationale ou inter-régionale) et des contraintes d'entraînement importantes sont éligibles au statut SHN-AMU Liste 2.

“

FOCUS

Etudiants sportifs de haut niveau (SHN) :

[Régimes spéciaux : sportifs de haut niveau](#)

Faculté de Droit et de Science Politique — AMU

3. Informations complémentaires et vie étudiante

Etape 1

Remplir le formulaire de demande

Dans le but de déposer votre candidature pour l'obtention du statut, remplir le formulaire de demande téléchargeable sur le site :

<https://www.univ-amu.fr/fr/etudiante-artiste-besoins-particuliers>

Etape 2

Soumettre sa candidature avant la date butoir

Les formulaires de demande doivent être envoyés à l'adresse suivante : dcsculture@univ-amu.fr. La candidature sera étudiée lors de la Commission Artistes de Haut Niveau d'Aix-Marseille Université début octobre.

Etape 3

Définir les aménagements adaptés

Une fois le statut octroyé, l'étudiant est reçu par le référent de la FDSP pour définir les aménagements de cursus les plus adaptés.

Attention : l'octroi de ce régime n'est pas automatique. Il est réservé à l'étudiant dont l'implication forte dans une activité artistique pourrait justifier un aménagement d'études.

“

FOCUS

*Artistes de haut niveau
(AHN) :*

[Régimes spéciaux : Artistes à besoins particuliers](#)

Faculté de Droit et de Science Politique — AMU

3. Informations complémentaires et vie étudiante



La convention

Le stage doit être intégré à un cursus de formation comportant un volume pédagogique d'enseignement d'au moins **200 heures par année universitaire**, dont un minimum de **50 heures dispensées en présence de l'étudiant**.

Le processus de création de la convention de stage doit être engagé **au minimum un mois avant le début du stage**.

La convention de stage doit impérativement être signée par l'ensemble des parties avant le début du stage. Aucun stage ne peut débuter sans convention préalablement validée et signée. Toute demande transmise hors procédure ou adressée directement à la direction de l'UFR ne sera pas traitée



Attention – Stages à l'étranger

Les stages effectués à l'étranger doivent obligatoirement faire l'objet d'une validation par le **Fonctionnaire Sécurité Défense (FSD)**, via le service des stages, y compris pour les destinations suivantes : **Royaume-Uni, Suisse et Monaco**.

La demande de convention de stage doit être déposée **au minimum deux mois avant le début du stage**.

Aucun départ en stage à l'étranger ne pourra être autorisé sans :

- l'accord préalable du FSD ;

Source : <https://www.univ-amu.fr/etudiant/formation/stage>



“

FOCUS

Stage en Licence :

<https://facdedroit.univ-amu.fr/fr/accueil/scolarite/stage>

Contact : fdsp-scol-marseille@univ-amu.fr

AMUSTAGE : <https://amustage.univ-amu.fr/frontend/#/> **lien absent**

LES BONUS

Site internet AMU : <https://www.univ-amu.fr/fr/bonus-amu>

SPORT

<https://sport-suaps.univ-amu.fr/bonus/affichage>

Engagement Étudiant

<https://www.univ-amu.fr/fr/dispositifs-damu-sengager>

Culture

<https://www.univ-amu.fr/fr/pratique-artistique-bonus-culture>

Approfondissement des connaissances

Créativité, Entrepreneuriat et Innovations

Qui peut en bénéficier ? Tous les étudiants de licence et de master 1. Il n'y a pas de bonus en master 2.

Combien ça coûte ? L'inscription à un bonus est gratuite !

Comment est noté le bonus ? Quel que soit le bonus, il peut rapporter jusqu'à 0,50 point. Il est possible de s'inscrire jusqu'à 2 types de bonus par semestre, mais la bonification maximale ne pourra pas dépasser +0,5 point sur la moyenne générale semestrielle.

Etape 1



Comment s'inscrire ? Attention : les places sont limitées sur la plupart des activités bonus et nécessitent une double inscription :
1^{ère} inscription : s'enregistrer aux ateliers ou en ligne selon les bonus (formulaires en ligne ou auprès du référent de chaque activité).

Etape 2

2^{ème} inscription : pédagogique (en scolarité ou sur le web) : **semestre impairs : première quinzaine de novembre / semestres pairs la première quinzaine de Mars**

Pôle Licence – Site de Marseille



Horaires

La Canebière
3^{ème} étage

Scolarité du site de Marseille

Mail : fdsp-scol-marseille@univ-amu.fr

Horaires :

- Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Mercredi après-midi : fermeture

<https://facedroit.univ-amu.fr/fr/accueil/scolarite/contacts-scolarite#section-6453>

3. Informations complémentaires et vie étudiante

CONTACTS AU SEIN DU SERVICE DE LA FORMATION – CAMPUS d'Aix / Campus de Marseille

Bureau Candidatures AIX

fdsp-candidatures@univ-amu.fr

Bureau Innovation pédagogique AIX

fdsp-ametice-sos@univ-amu.fr

Bureau FTLV / EAD AIX

Fdsp-scol-fc@univ-amu.fr
fdsp-scol-ead@univ-amu.fr

Bureau Modélisation AIX

Scolarité Générale MARSEILLE

fdsp-scol-marseille@univ-amu.fr
fdsp-scol-marseille-examen@univ-amu.fr

Contacts du service de la formation – FDSP : <https://facedroit.univ-amu.fr/fr/accueil/scolarite/contacts-scolarite>

Bureau 11 – Bâtiment Schuman - AIX

- **HOTLINE :**
04 13 94 99 05
- PARCOURSUP
- MON MASTER
- E CANDIDAT
- CESURE
- ETUDES EN FRANCE

<https://facedroit.univ-amu.fr/fr/accueil/scolarite/contacts-scolarite#section-11261>

Bureau 11 – Bâtiment Schuman - AIX

- **Gestion des Unités transverses et du PACE**
- Mise en ligne des cours sur AMETICE
- Suivi du Bonus Parrainage

<https://facedroit.univ-amu.fr/fr/formation/ametice-cours-ligne>

Bureau 12 – Bâtiment Schuman - AIX

- **Suivi Scolarité des étudiants en EAD** (Licence, M1, M2)

<https://facedroit.univ-amu.fr/fr/node/90#tab-2426>

- **Suivi scolarité des stagiaires FTLV** (accompagnement financements)

<https://facedroit.univ-amu.fr/fr/node/90#tab-2425>

Bureau 12.2 – Bâtiment Schuman - AIX

Pas d'accueil public

Modélisation et paramétrage de l'offre de formation dans les outils métiers

PACOME
APOGEE

Accueil 3ème étage

- **HOTLINE :**
04 13 93 15 00
- **Renseignements généraux :** IA, IP, Retrait diplômes, Diplômes établissement, Stage

<https://facedroit.univ-amu.fr/fr/service-de-formation>

Examens *Pas d'accueil public*

- **HOTLINE :**
04 13 93 15 02
- **Renseignements spécifiques**
Examens : Aménagement examens, étiquettes d'anonymat, prise en compte du bonus au moment des résultats
<https://facedroit.univ-amu.fr/fr/accueil/scolarite/examens>

L'équipe décanale au plus près des étudiants

Les Directeurs des études

- L1 : [Audrey BACHERT](#), [Eloïse GENNET](#)
- L2 : [Laura PIGNATEL](#)
- L3 : [Marie-Pierre LANFRANCHI](#)

Les Assesseurs

- Assesseur à la scolarité Licence, campus de Marseille : [Caroline TEUMA](#)
- Assesseur à la Licence L0 - option Préparation à la réussite : [Olivier ANDRÉ](#)
- Assesseur aux masters : [Manuel CHASTAGNARET](#)
- Assesseur à l'enseignement à distance : [Alexis ALBARIAN](#)
- Assesseur à la formation continue : [Thierry FAVARIO](#)

N'oubliez de pas créer une signature électronique et veillez au respect des consignes, slide 7.

3. Informations complémentaires et vie étudiante



CONTACTS AU SEIN D'AIX-MARSEILLE-UNIVERSITE

Service université de
Santé Etudiante

Prise de rdv médicaux
en ligne

Guichets d'accueil des
étudiants
internationaux

Service Universitaire
des activités
physiques et sportives
d'Aix-Marseille

Les CROUS
Aix Marseille Avignon

Le SSE

**SSE Saint-Charles - Centre
de Santé**

3 place Victor Hugo - Case
34 - Bât 5 - Bloc C - 6ème
étage - 13003 Marseille
Tél : 04 13 55 00 07
Email : [sse-stcharles@univ-
amu.fr](mailto:sse-stcharles@univ-amu.fr)

[https://www.univ-amu.fr/fr/sse-
service-universitaire-de-sante-
etudiante](https://www.univ-amu.fr/fr/sse-service-universitaire-de-sante-etudiante)

MAIIA

**LIEU 1 – SITE DE
MARSEILLE SAINT-
CHARLES**

3 Place Victor Hugo -
Site Saint Charles
Bâtiment 5, Bloc C,
6ème étage 13003
Marseille

[https://www.maiia.com/centre-
de-sante/13003-marseille/lieu-
1---site-de-marseille-saint-
charles](https://www.maiia.com/centre-de-sante/13003-marseille/lieu-1---site-de-marseille-saint-charles)

Guichets d'accueil

AIX SCHUMAN
Bâtiment Cube (rez-de-chaussée, sur la
gauche)
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30.
Ouvert en continu

MARSEILLE CENTRE
Site Saint-Charles - Bâtiment 4 (rez-de-
chaussée) - Bureau de la DRI
Le lundi, le mercredi et le vendredi de
13h à 16h30 et le mardi et le jeudi de
9h30 à 13h

Guide de l'étudiant international :
[https://www.univ-amu.fr/system/files/media-
ressource/Handbook_FR_2025-2026_DRI_2025-
06-19_WEB.pdf](https://www.univ-amu.fr/system/files/media-ressource/Handbook_FR_2025-2026_DRI_2025-06-19_WEB.pdf)

Le SUAPS

Campus Aix
35, Avenue Jules Ferry 13100
Aix-en-Provence
Tél : +33 (0)4 13 94 19 96

Campus Marseille Centre
Gymnase Jassaud, 30 rue
Lucien Rolmer, 13003 Marseille
Tél : +33 (0)4 13 55 00 85

[https://www.univ-amu.fr/fr/suaps-
service-universitaire-activites-
physiques-sportives-daix-marseille](https://www.univ-amu.fr/fr/suaps-service-universitaire-activites-physiques-sportives-daix-marseille)
<https://sport-suaps.univ-amu.fr/fr/>

CROUS

• **Bourses et aides financières :**
[https://www.crous-aix-
marseille.fr/contacts/bourses-et-aides-
financieres/](https://www.crous-aix-marseille.fr/contacts/bourses-et-aides-financieres/)

• **Service social :**
[https://www.crous-aix-
marseille.fr/social-et-
accompagnement/accompagnement-
au-quotidien/](https://www.crous-aix-marseille.fr/social-et-accompagnement/accompagnement-au-quotidien/)

• **Logement CROUS :**
[https://www.crous-aix-marseille.fr/se-
louer/je-cherche-un-logement/](https://www.crous-aix-marseille.fr/se-louer/je-cherche-un-logement/)

Merci pour votre attention

EXCELLENTE ANNEE UNIVERSITAIRE !



shutterstock.com • 2645033331

amU Faculté de droit
et de science politique
Aix Marseille Université



Journée du livre juridique 2026

Jeudi 17 septembre
10h – 17h
Hall du site Montperrin

ENEZ CHOISIR VOS LIVRES
en présence des éditeurs
**ET BÉNÉFICIEZ D'UNE
REMISE SPÉCIALE**

Entrée libre et gratuite
6 Avenue du Pignonnet 13090 Aix-en-Provence

